

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PUILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHAPPÉ Fanny à BOUCHER Gaëlle ; GOUAULT Jacky à DUMAIL Michel ; GOUDALLIER Benoît à LE LAY Tugdual ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à BOULANGER Servane ; LE FLOC'H Patrick à GUILLOU Claudine ; LE HOUÉROU Annie à LE GAOUYAT Samuel ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; LOZAC'H Claude à CONNAN Josette ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; VIBERT Richard à GIUNTINI Jean-Pierre ; ZIRGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHARLES Olivier ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE VAILLANT Gilbert ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	65
Procurations	11
Votants	76
Absents	12

DEL2025-03-063

FINANCES : FONDS DE CONCOURS : SOUTIEN AU PROJET DE VALORISATION HALIEUTIQUE DE L'ÉTANG DE PLÉHÉDEL

La commune de Pléhédel souhaite renforcer son attractivité touristique en développant de nouvelles offres familiales notamment autour de l'étang. Il est reconnu comme un lieu d'animations de découverte de la pêche. Des aménagements importants sont à prévoir pour valoriser au mieux le parcours et assurer le développement halieutique. Dans ce cadre, elle sollicite l'accompagnement de l'agglomération pour la création d'un parcours pêche à 500 m du cœur de la ville et accessible à tous (accès PMR et approche pédagogique renforcée).

Les dépenses ainsi que les prises en charges sont détaillées dans le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	Montant HT	Montant TTC	Recettes	Montant HT	Montant TTC
Cheminement	11 420 €	13 704 €	Mairie	16 282.50 €	19 539 €
Pontons et postes de pêche	12 399 €	14 878.80 €	Fédération Départementale de pêche	9 673.50 €	11 608.20 €
Espaces pique-nique et abris	12 059 €	14 470.80 €	Conseil Départemental	7 738 €	9 285.60 €
Création panneaux	1 916 €	2 299.20 €	Guingamp-Paimpol Agglomération	5 000 €	6 000 €
Temps de conception	900 €	1 080 €			
TOTAL	38 694 €	46 432.80 €	TOTAL	38 694 €	46 432.80 €

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 27 juin 2023 qui acte les orientations stratégiques du nouveau schéma du tourisme et des loisirs notamment l'axe 2 « Affirmation des marqueurs identitaires touristiques et révélation des insoupçonnés, créateurs de valeurs » dans lequel s'inscrit le développement des sports nature ;

Vu la délibération du 16 avril 2024 qui actualise le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération et qui incite à l'amélioration de l'offre de services et de loisirs pour répondre à l'objectif de bien vivre sur le territoire (ambition n°2 « être redistributif - mettre en partage un service adapté aux habitants) ;

Vu la convention cadre de partenariat entre Guingamp-Paimpol Agglomération et la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor qui acte les actions communes portant sur des projets communs notamment sur le soutien et l'accompagnement de projets touristiques locaux en lien avec le loisir-pêche ;

Vu le nouveau schéma du tourisme et des loisirs qui vise un développement harmonieux et durable sur l'ensemble du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, notamment grâce à la pratique des sports nature ;

Considérant l'intérêt touristique de l'opération pour le développement des services de loisirs de pleine nature ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Valide la participation financière de l'agglomération, à hauteur de 5 000 €, en soutien au projet de valorisation halieutique de l'étang du Roudou Hellou situé sur la commune de Pléhédel ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention d'application qui définit le cadre financier du projet.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Frédéric LE MEUR

